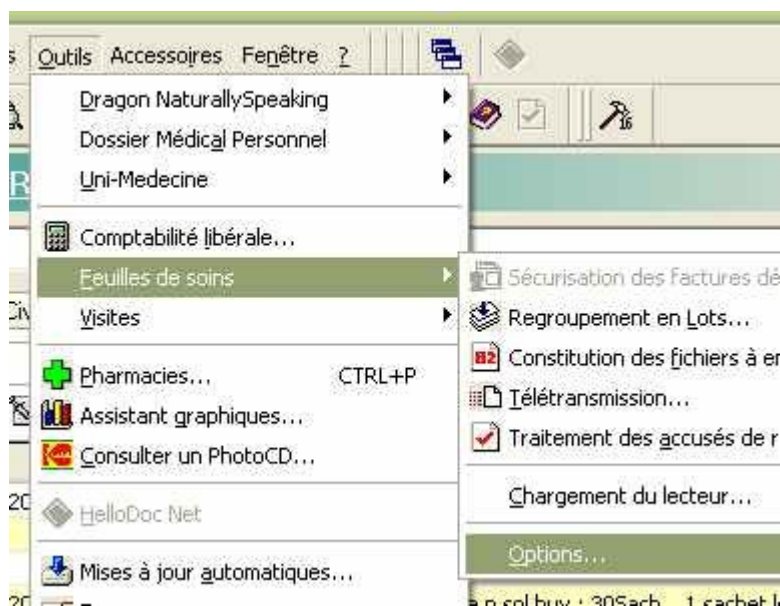


Mise à jour des tarifs conventionnels

La mise à jour des tarifs conventionnels se fait en trois étapes :

1 – Mise à jour du logiciel Hellodoc pour récupérer le fichier de mise à jour des tarifs.

2 – Mise à jour du module Sésam vitale et des masques ou « modèles » :

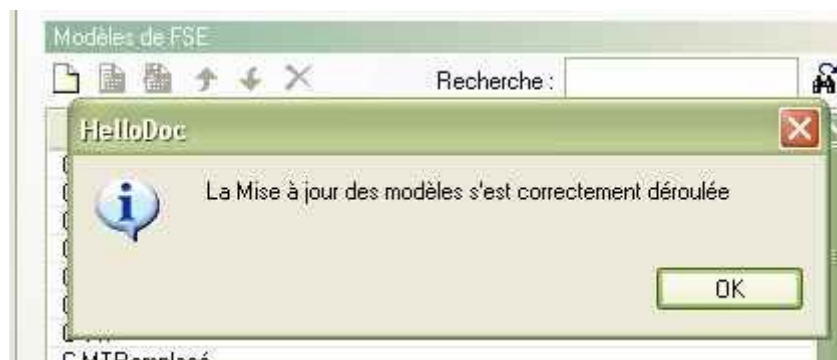


Un clic sur « mettre à jour les modèles » :



Un clic sur « mettre à jour »





3 – Mise à jour hors Sésam-Vitale :

au niveau des paramètres du cabinet :

En effet, à ce niveau, il n'y a pas d'automatisme pour les actes « composites » (type C+MNO), mais un acte simple « C » sera automatiquement mis à jour

